



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Appel de la Commission Exécutive Fédérale des 15 et 16 novembre 2010

La loi sur les retraites a été promulguée mais le mécontentement demeure et la participation aux dernières journées d'actions, de grèves et de manifestations les 28 octobre et 06 novembre témoigne du fait que la mobilisation est loin de s'effondrer comme le gouvernement voudrait le faire croire. Aujourd'hui encore, des salariés relevant du ministère et des collectivités locales sont engagés dans des actions.

Les opposants à cette réforme ne s'y trompent pas. Son application, outre le recul des bornes d'âge de départ de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans pour le taux plein, se traduirait notamment par un allongement de la durée de cotisation, une remise en cause du code des pensions avec la création d'une caisse de retraite pour les fonctionnaires, le recul du départ en service actif de 55 à 57 ans, une nouvelle baisse des pensions, une baisse d'emplois pour les jeunes et une injustice de plus dans une période de crise dont les salariés ne veulent plus payer seuls la facture.

C'est pourquoi la CE fédérale se prononce pour l'abrogation de la loi sur les retraites Sarkozy/Fillon et pour une autre réforme.

Elle s'oppose à la retraite « par points » ou par « comptes notionnels » qui entérinerait la fin des régimes de retraite par répartition et ouvrirait notamment la voie à la remise en cause du code des pensions et des régimes de retraite publics, à la fin du calcul de la pension sur les six derniers mois dans le public et sur les 25 meilleures années dans le privé (la CGT revendique le retour du calcul sur les 10 meilleures années), qui accentuerait la baisse des pensions et réduirait à néant la solidarité intergénérationnelle entre les salariés.

Mais le mécontentement va au-delà de la question des retraites. Depuis des mois, le travail militant a permis d'ouvrir un débat de fond avec les salariés sur une autre répartition des richesses en liant le dossier retraite à ceux de l'emploi, des rémunérations, des conditions de travail et du service public.

Ce point d'appui doit nous permettre de prolonger les discussions avec les salariés concernant les projets gouvernementaux : privatisations des routes nationales, mise en place de péages, transfert de propriété du domaine et du personnel des voies navigables sur statut privé, transfert voire abandon de missions, notamment de l'ingénierie publique, transfert de personnels sans réelles garanties statutaires, fusions, réorganisations et liquidations de services.

Dans ce cadre, la CGT doit continuer d'être un élément moteur des mobilisations en provoquant et en alimentant les débats sur la base de ses revendications et propositions.

Force est de constater que le gouvernement, loin de prendre acte de la cassure sociale qui s'est installée, s'entête dans sa politique. Le remaniement ministériel est un serrage de vis supplémentaire qui en dit long sur ses intentions notamment sur les réformes à venir telles que la protection sociale, la dépendance ou la fiscalité. De plus, ce énième changement de périmètre ministériel va encore percuter les services et les personnels.

C'est pourquoi, la CE fédérale appelle l'ensemble du personnel à s'inscrire, dans un cadre le plus unitaire possible, dans la journée de mobilisation du 23 novembre 2010 par la grève sans exclure toutes autres formes d'initiatives.

Montreuil, le 16 novembre 2010